Proportion, pourcentage de répartition

Cours

Sommaire



III Formule de calcul

III Lecture du résultat



DÉFINITION

Pourcentage de répartition

Un pourcentage de répartition (ou une proportion ou une part) représente une partie par rapport à son ensemble.

EXEMPLE

S'il y a 20 jeunes dans une population de 400 habitants, le pourcentage de répartition représente le nombre de jeunes dans une population de 100 habitants (au lieu de 400).

Formule de calcul

FORMULE

Pourcentage de répartition

$$\text{Pourcentage de répartition} = \left(\frac{\text{Partie}}{\text{Ensemble}}\right) \times 100$$

EXEMPLE

Un ménage dépense 200 euros en alimentation par mois dont 80 euros pour les fruits et légumes.

La proportion de dépenses en fruits et légumes dans le total des dépenses en alimentation est donc de 40% ($\left(\frac{80}{200}\right) imes 100$)

Un pourcentage de répartition ne peut pas être supérieur à 100.



EXEMPLE

Si après un calcul de proportion, on obtient 200 (200%) cela signifie que l'on s'est trompé dans les calculs car si l'ensemble est constitué de 100 objets, on ne peut pas en avoir 200 qui ont une particularité.



Si on soustrait deux pourcentages de répartition entre eux, le résultat est en points de pourcentage.

EXEMPLE

Si le taux de Français dans la population des États-Unis augmente de 1% à 4%, la proportion de Français dans la population des États-Unis a augmenté de 3 points de pourcentage (4% - 1% = 3 points de pourcentage).



Une valeur n'évolue pas forcément de la même manière que la part qu'elle représente dans l'ensemble.

EXEMPLE

Si un ménage dépense 100 euros en loisirs dont 50 euros pour le cinéma en 2013, la part de cinéma dans le total des dépenses en loisirs est de 50%.

Cependant, si en 2014 ce même ménage dépense 200 euros en loisirs dont 60 euros pour le cinéma, la part de cinéma dans le total des dépenses en loisirs sera de 30%.

Les dépenses de cinéma en valeur ont donc augmenté (de 50 à 60 euros) mais la part de cinéma dans le total des dépenses en loisirs a diminué (de 50 à 30 %).

Lecture du résultat

Pour lire un pourcentage de répartition, quatre éléments sont importants :

- La date
- La source (INSEE, le nom du journal dont est extrait le chiffre, etc.)
- Le lieu (France, Europe, États-Unis, etc.)
- L'unité (euros, nombre d'habitants, etc.)

EXEMPLE

"La proportion de dépenses en fruits et légumes dans le budget des ménages est de 10%" Source : INSEE, 2014 La lecture correcte de ce chiffre serait :

En 2014, selon l'INSEE, en France, sur 100 euros dépensés par un ménage en alimentation, 10 euros sont dépensés pour les fruits et légumes.